

Sainte-Thérèse, le 14 novembre 2016

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le réseau d'aqueduc au nom d'Aqua
Gestion Inc. à Saint-Sophie, rue Lanthier-Champagne

Madame,

Nous donnons suite à votre demande verbale, reçue le 31 octobre dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Permis d'exploitation d'un système d'aqueduc du 25 janvier 2000, 1 page
2. Autorisation du 5 janvier 2009, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 9 mai 1995, 5 pages
4. Avis d'infraction du 17 mai 1995, 1 page
5. Lettre du 28 mai 1997, 1 page

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez en
pièces jointes une copie des articles précités de la Loi

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (12 pages)



Ministère
de l'Environnement

PERMIS D'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME D'AQUEDUC

NO. : 7321-15-01-000305-00

DÉTENTEUR : Aqua-Gestion inc.

ADRESSE : 23, route 125 Est, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

LE DÉTENTEUR EST AUTORISÉ à exploiter une entreprise d'aqueduc
dans la municipalité mentionnée ci-dessous :

Sainte-Sophie. Lots 485 et 486, 2^e concession de la Côte John, cadastre de la paroisse de
Sainte-Sophie-de-Licorne

Ce permis est soumis à toute loi et règlement s'appliquant aux entreprises d'aqueduc et
aux entreprises d'égout.

Le Ministre de l'Environnement

Saint-Eustache, ce 25 janvier 2000

par : 
Marc Dubreuil, directeur régional par intérim

Sainte-Thérèse, le 5 janvier 2009

AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 32)

Aqua-Gestion inc.
6, rue Edwise, chemin Scraire, Lac Paul,
Mille-Iles (Québec) J0R 1A0

N/Réf : 7321-15-01-00335-01
400527009

Objet : Implantation de réseau d'aqueduc

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 2 mai 2008, reçue le 29 septembre 2008 et dûment complétée le 19 décembre 2008, j'autorise, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Installation de conduites d'aqueduc d'une longueur de 875 m en PVC DR-18 sur les rues Champagne et Lanthier.
- Le projet est situé sur les lots partie 421-2, 421-12, 421-52, 422, 423, 485, 485-4, 485-6 à 485-16, 485-20, à 485-31, 486, 486-9 à 486-14, 486-25, 486-31, 486-16 à 486-21 du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, municipalité de Sainte-Sophie, MRC La Rivière-du-Nord.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Lettre, datée du 2 mai 2008, signée par **23-24** concernant la transmission d'une demande d'autorisation, 1 page et 1 formulaire annexé;

**AUTORISATION
(LRQ c.Q-2, article 32)**

- 2 -

N/Réf. : 7321-15-01-00335-01
400527009

Le 5 janvier 2009

- Formulaire de demande d'autorisation, daté du 21 mai 2008, signé par **art. 23-24** et **art. 23-24**, 10 pages et 10 annexes;
- Rapport, daté de juillet 2008, intitulé « Échantillonnage de la biodiversité dans le secteur des rues Lanthier et Champagne, Ste-Sophie, Qc. », signé par **art. 23-24**
- Plan, daté de septembre 2008, scellé par **art. 23-24** inc., dossier M8141-00, plan 1 de 2;
- Plan, daté de septembre 2008, scellé par Yvon Deschamps et **art. 23-24** inc., dossier M8141-00, plan 2 de 2;
- Lettre, datée du 4 novembre 2008, signée par **art. 23-24** concernant des précisions additionnelles à la demande, 3 pages et 2 annexes dont 1 devis;
- Télécopie, datée du 19 décembre 2008, transmise par **art. 23-24** concernant des précisions additionnelles, 10 pages.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



PR/JP

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière
et des Laurentides

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: 7321-15-01-00305-00 DATE DE RÉDACTION : 1995-05-12

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 1995-05-09 - ARRIVÉE : 10:30
- DÉPART : 12:00

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : MICHEL SAVARD

. ACCOMPAGNÉ DE :

. LIEU INSPECTÉ .ADRESSE POSTALE (si différente)

Ste-Sophie Groupe financier
Aqueduc privé Guy Vaillancourt inc.
Rues Lanthier et Champagne 71, St-André
Lots 485 et 486, 2^e concession de Saint-André (Québec)
la Côte John, Cad. de la paroisse J0V 1X0
Ste-Sophie de Licorne

. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : RENCONTRE oui [] non []

NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S): Johanne Roy, insp. muni. (514) 438-7784
53-54 abonnée

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[X] [] [] []
Nombre: # #

ÉCHANTILLONS
[X] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. Photocopie de la matrice
graphique
PRÉCISEZ 2. Lettre de la D.R.L.L.
daté du 12 décembre 88

- BUTS : Vérifier si il y a exploitation d'un aqueduc privé
sans permis.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7321-15-01-00305-00

DATE DE RÉDACTION : 1995-05-12

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

1) J'ai rencontré Johanne Roy à la municipalité. Elle m'a donné une copie de la matrice graphique des deux rues et une copie d'une lettre de notre ministère datée de 1988 qui m'a permis de retracer le dossier.

2) Selon notre dossier, ce réseau d'aqueduc existe depuis 1989 et a été autorisé le 5 avril 1989.

3) Description du réseau d'aqueduc:

Il alimente environ 10 maisons.

La station de pompage est à l'entrée du développement près du ruisseau. Elle était verrouillée comme il se doit.

4) Au 53-54 j'ai rencontré l'épouse de M. 53-54 (abonné).

- Elle m'a expliqué que l'exploitant charge un tarif de 23-24 par an pour l'aqueduc.

- J'ai pris un échantillon d'eau pour analyse des coliformes totaux et fécaux.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7321-15-01-00305-00

DATE DE RÉDACTION : 1995-05-12

3. CONCLUSION

- 1) Un aqueduc privé est exploité sans permis.
Loi sur la qualité de l'environnement
.article 32.1

- 2) Un taux est imposé pour le service d'aqueduc sans avoir été autorisé et sans détenir de permis.
Loi sur la qualité de l'environnement
.article 32.9 et 39.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7321-15-01-00305-00

DATE DE RÉDACTION : 1995-05-12

4.
RECOMMANDATION(S)

Envoyer un avis d'infraction.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Michel Savard, insp.

Michel Savard

1995-05-15

- VÉRIFIÉ PAR: Robert Rochon, T.D.

Robert Rochon

1995-05-16

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

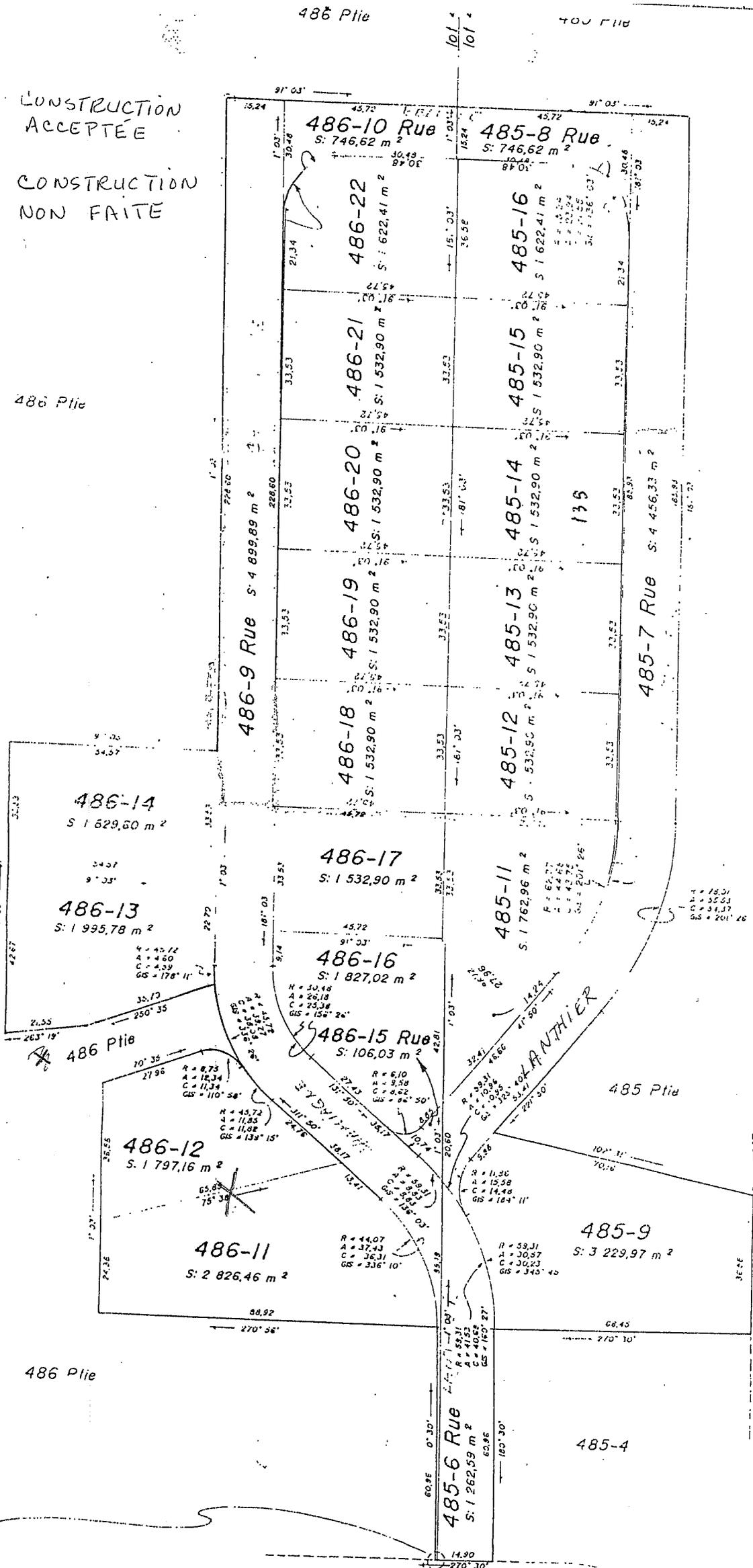
CONSTRUCTION
ACCEPTÉE

CONSTRUCTION
NON FAITE

486 Plie

-56-9 RUE

-55-6 RUE



Côte Saint-André (montrée à l'originnaire)

485 Plie

485-3

485-4



CERTIFIÉ

Laval, le 17 mai 1995

AVIS D'INFRACTION

Groupe financier Guy Vaillancourt inc.
71, Saint-André
Saint-André-Est (Québec)
J0V 1X0

N/Réf.: 7321-15-01-00305-00

Objet : Aqueduc privé
Rues Lanthier et Champagne
Lots 485 et 486, 2^e conc. de la Côte John
Cadastre de la paroisse Ste-Sophie de Licorne, Ste-Sophie

Mesdames
Messieurs,

A la suite de l'inspection effectuée le 9 mai 1995 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la Loi:

1. - Avoir exploité un système d'aqueduc sans avoir obtenu un permis d'exploitation du Ministre;
- Loi sur la qualité de l'environnement
 . article 32.1
2. - Avoir imposé des taux pour le service d'aqueduc sans l'approbation préalable du Ministre;
 . article 32.9
3. - Avoir perçu des redevances sans avoir de permis d'exploitation.
 . article 39

Nous vous demandons donc de nous soumettre un plan des correctifs d'ici au 9 juin 1995.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur Robert Rochon, chef de la division contrôle, au (514) 662-2616.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.


Serge Assel, ing.
Directeur régional adjoint - Environnement

SA/MS

Direction régionale - Environnement de Laval et des Laurentides
4, Place Laval, bureau 300, Laval (Québec) H7N 5Y3
Téléphone: (514) 662-2616 Télécopieur: (514) 662-3089



Direction régionale des Laurentides

Saint-Eustache, le 28 mai 1997

Groupe financier
Guy Vaillancourt inc.
71, rue Saint-André, case postale 630
Saint-André-Est (Québec)
J0V 1X0

Objet : Aqueduc privé - lots 485 et 486
Transfert de propriété

N/Réf.: 7321-15-01-00305-00

Mesdames,
Messieurs,

D'après la requête qui nous a été soumise le 20 mai 1997, vous vous apprêtez à céder votre système d'aqueduc pour lequel vous n'avez pas obtenu de permis d'exploitation.

Conformément aux informations fournies, le système d'aqueduc sera cédé à Aqua-Gestion 9009-9516 Québec inc. Le montant de la transaction se chiffre à 1,00\$.

Nous considérons que l'aqueduc en cause qui dessert des usagers dans une partie de la municipalité de Sainte-Sophie sera dorénavant exploité par Aqua-Gestion 9009-9516 Québec inc. Il reviendra donc à cette dernière de faire une demande de permis conformément à l'article 32.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement lorsque la vente sera officialisée.

Espérant que ceci sera à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le ministre,

Serge Assel
Directeur régional par intérim

c.c.: Aqua-Gestion 9009-9516 Québec inc.

140, rue Saint-Eustache - 3e étage
Saint-Eustache (Québec) H7R 2K9

Téléphone : (514) 623-7811
Télécopieur : (514) 623-7042

